

## CONSTITUTION

## SCI K7

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : Rue Mariafeld 68125 HOUSSEN  
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COLMAR du 22 mai 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI K7  
Siège social : Rue Mariafeld, 68125 HOUSSEN  
Objet social : - l'acquisition, l'administration, la cession et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.  
Durée : de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Madame Céline KERN BORN, née le 16 janvier 1976 à Colmar demeurant 15, route de Rouffach 68000 COLMAR

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.  
Pour avis  
La Gérance

## LPA CONSULT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 68170 RIXHEIM  
130 Grand Rue Pierre Braun

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 mai 2024 à RIXHEIM il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : LPA CONSULT  
Siège : 130 Grand Rue Pierre Braun, 68170 RIXHEIM  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : La prestation de toute activité d'apporteur d'affaires, d'intermédiaire et de mise en relation auprès de toute entreprise, de particuliers et de tout organisme public; Activité de commission sur ventes.  
Président : AMANN Philippe demeurant 130 Grand Rue Pierre Braun 68170 RIXHEIM  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

## FONCIERE FH

Société civile SOCIETE CIVILE au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Rue des Faisans 68720 HOCHSTATT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 avril 2024 à HOCHSTATT, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : SOCIETE CIVILE  
Dénomination sociale : FONCIERE FH  
Siège social : 1 Rue des Faisans, 68720 HOCHSTATT  
Objet social : L'activité de Holding  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : M. Frédéric Sébastien Olivier HASSLER demeurant 1 Rue des Faisans 68720 HOCHSTATT  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

## SCEA PAUL JEHLÉ

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE A CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL D'ORIGINE DE 1 000 €, 88 Grand Rue – 68230 TURCKHEIM

Acte constitutif : acte sous seing privé, en date à TURCKHEIM du 17/05/2024  
Dénomination Sociale : SCEA PAUL JEHLÉ

Forme : Société civile d'Exploitation Agricole  
Capital : capital variable. Capital d'origine de 1 000, - € divisé en 1 000 parts de 1 € chacune. Capital minimum de 1 000, - €  
Siège : 88 Grand Rue – 68230 TURCKHEIM

Objet : exploitation de biens agricoles  
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Paul BULBER demeurant 88 Grand Rue – 68230 TURCKHEIM est désigné statutairement pour une durée illimitée.

Cessions de parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, hormis entre associés, qu'avec un agrément donné par les associés réunis en Assemblée Générale extraordinaire.  
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR



SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER  
Notaires associés  
23 rue du Périgord  
68270 WITTENHEIM

## L2C2HSARL

Suivant acte reçu par Maître Margaux SPIEDT, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Claude BAUER, Pascal MENDEL et David BAUER, notaires associés », titulaire d'un office notarial à WITTENHEIM (68270), 23, rue du Périgord, le 4 juin 2024, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : L2C2HSARL.  
**Forme** : Société à responsabilité limitée.  
**Capital** : 1.000, - €, divisé en 100 parts de 10, - € chacune, constitué exclusivement d'apports en numéraire.  
**Siège social** : ROUFFACH (68250) 35 rue Claude Ignace Collinet.  
**Objet social** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles, la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la mise en valeur de ces biens, l'administration, la location en meublé de ces immeubles, leur exploitation sous forme d'activité hôtelière ou para-hôtelière, et la vente (générale) de tous biens et droits immobiliers.  
**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.  
**Gérant** : Monsieur Luc IMBERNON demeurant à ROUFFACH (68250) 35 rue Claude Ignace Collinet.  
**Immatriculation** : RCS de COLMAR.  
**Cession de parts** : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Pour insertion,  
Me Margaux SPIEDT, Notaire

## CAP VERTICALE CORDISTE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SOULTZ le 16/05/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination sociale** : CAP VERTICALE CORDISTE.  
**Forme sociale** : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSELLE.  
**Siège social** : 14 Rue du Vignoble 68360-SOULTZ.  
**Objet social** : - Travaux d'accès difficile en hauteur, Cordiste. - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés nouvelles et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.  
**Durée de la société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
**Capital social** : 1000 Euros.  
**Président** : M. TORRISI Anthony demeurant 14 rue du Vignoble 68360-SOULTZ.  
**Immatriculation de la société au RCS de** : COLMAR.

Pour avis  
Le président

## SCI OZ-KALEM

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 126 route d'Ingersheim 68000 COLMAR  
RCS de COLMAR

Par acte SSP en date du 24 Mai 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée : SCI OZ-KALEM

**Objet social** : l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ; l'aliénation de tout ou partie des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; la constitution de toute sureté réelle sur les biens de la société en garantie d'un ou plusieurs emprunts contractés par la société et, de manière plus générale, la fourniture de toute garantie hypothécaire ou autre sur les biens immobiliers appartenant à la société pour garantir tout emprunt contracté par la société et conférer tout cautionnement hypothécaire sur les biens de la société ; toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction, respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire ; et, généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

**Siège social** : 126 route d'Ingersheim 68000 COLMAR.  
**Capital** : 1000 euros

**Gérance** :  
- La société KALEM HOLDING, société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au Capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à 85 rue de Kingersheim 68200 MULHOUSE, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 832 892 020, représentée par Monsieur Ibratim KALEM.  
- Monsieur Mehmet Emin OZDAMAR né le 01 Juillet 1989 à EYUP (99-TURQUIE), demeurant 126 route d'Ingersheim 68000 COLMAR.  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.



SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

## GUERZOTI

Par acte authentique reçu par Me Mathilde PERCHERON, notaire à RIEDISHEIM en date du 31 mai 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :  
**GUERZOTI**  
**Objet social** : propriété et gestion à titre civil de tous biens mobiliers et immobiliers, prise de participation ou d'intérêts, acquisition, prise à bail, location-vente, propriété ou copropriété de terrains et d'immeubles construits, construction sur les terrains dont la société serait propriétaire ou locataire, réfection, rénovation, réhabilitation d'immeubles, réalisation de travaux de transformation, amélioration, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location y compris meublée, ou autrement, mise à disposition gratuite, réalisation des immeubles sociaux par voie de vente, d'échange ou apports en société, obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisses avec ou sans garantie hypothécaire, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, ou pouvant se rattacher à cet objet social, de nature à favoriser le but poursuivi par la société, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

**Siège social** : 1 A rue des Prés 68490 HOMBURG  
**Capital** : 1.200 Euros

**Gérance** : Monsieur Thierry HERARD et Madame Mireille GUERZONI née BARTH, demeurant tous deux à HOMBURG (68490) 1 A rue des Prés

**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.



Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER  
Notaire  
76 Rue du 3ème Zouave BP 76  
68132 ALTKIRCH CEDEX  
Tél. : 03.89.40.97.11

## SCI TRISINA

Aux termes d'un acte reçu le 28 mai 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : Trisina  
**Forme** : Société Civile Immobilière.  
**Capital social** : CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE EUROS (198.000,- €) divisé en 1.980 parts de 100, - Euros chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier de la rue-proprété des biens sis à SOULTZ (68360), 14 rue du Gaulacker, cadastrés Section 14 n° 657/261 avec 6,93 ares  
**Siège social** : SOULTZ HAUT RHIN (68360), 4 rue du Gaulacker  
**Objet social** : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société.

Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR où les statuts seront déposés.  
Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire  
Co-gérants : Monsieur et Madame Joseph DUGO – Monika STABEL, demeurant ensemble à SOULTZ (68360), 14 rue du Gaulacker.

POUR AVIS  
Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER  
Notaire

## KO-SPIE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5000 €  
Siège social : 9A, rue de l'ill 68350 Brunstatt  
RCS MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 31 mai 2024, il a été constituée une société :  
Dénomination : KO-SPIE  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Siège social : 9A rue de l'ill 68350 Brunstatt.

**Objet** : Entreprise générale de bâtiment. Travaux de maçonnerie général, gros œuvre de bâtiment, mise en place de cloisons, isolation intérieure, faux plafond, bande, peinture, carrelage. La participation de la société à toutes opérations susceptibles de se rattacher audit objet par voie de création de nouvelles sociétés, apport, commandite, souscription ou rachat de titre ou droit sociaux, fusion, acquisition, location ou location-gérance de fonds de commerce, alliance, association en participation ou groupement d'intérêt économique.  
**Durée** : 99 ans  
**Capital** : 5000 euros divisé en 100 actions de 50 euros  
**Président** : Mr KILIC Ahmet, né le 05.05.1959 à Palu (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 19 Square des Hautes Chalais 35220 Rennes.

**Immatriculation** : au RCS de Mulhouse  
**Admission aux Assemblées** : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.  
**Exercice du droit de vote** : chaque action donne droit à une voix.  
Pour avis  
Le président



SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"  
Notaires associés  
4 rue de Village Neuf  
68330 HUNINGUE  
Tél. 03 89 69 13 54

## LTR 23

Suivant acte reçu par Me Alain WALD, notaire à HUNINGUE, le 30 mai 2024 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : LTR 23  
Forme : société civile  
Capital social : 1.200,00 €, divisé en 1200 parts sociales de 1,00 € chacune  
Siège social : BLOTZHEIM (68730), 16C rue de la Gare  
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Apport des associés : Apport en numéraire pour la totalité.

Gérants :  
- Monsieur Arnaud MULHAUPT, cuisinier, demeurant à BLOTZHEIM (68730), 16 C rue de la Gare.

- Monsieur Thomas Marc SCHAEFER, chef de cuisine, demeurant à BARTENHEIM (68870), 16 rue du Rhin  
Cession de parts sociales : Soumise à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, à l'exception des cessions intervenant entre associés.  
Immatriculation : la société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE.

Pour insertion :  
Me Alain WALD  
Notaire

## SCHECKIN

Il résulte d'un acte sous seings privés en date à 68310 WITTELSHEIM du 3 juin 2024, qu'il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : SCHECKIN.  
**Forme** : Société par Actions Simplifiée.  
**Capital** : 1000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires.  
**Siège** : 68310 WITTELSHEIM – 1 rue Fresnel.  
**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce.  
**Objet** : la réalisation de prestations d'audits, de conseils et de formations auprès des entreprises, des collectivités et autres organismes publics et privés, dans les domaines de la gestion d'entreprise, de la construction, de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

**Apports en numéraires** : 1000 € correspondant au capital social.  
**Commissaire aux Comptes** : néant.  
**Président** : Monsieur SCHWARTZ Nicolas demeurant à 68310 WITTELSHEIM – 1 rue Fresnel.  
**Immatriculation de la société** : la société sera immatriculée au Registre du Commerce de Mulhouse.

Pour avis  
Nicolas SCHWARTZ  
Président

## ALTO

SAS au capital de 10 000 - €  
28 rue de la 2ème Division Blindée  
68320 GRUSSENHEIM

Suivant acte SSP du 16 avril 2024 il a été constituée une SAS dénommée :

**ALTO**  
**Capital social** : 10 000 - euros.  
**Siège social** : 28 rue de la 2ème Division Blindée 68320 GRUSSENHEIM  
**Objet** : L'exploitation de restaurants, salons de thé, pâtisserie, commerce de vente de produits alimentaires et non alimentaires, services de traiteurs.  
**Président** : M. Anthony FREYMUTH demeurant 28 rue de la 2ème Division Blindée 68320 GRUSSENHEIM

**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
**Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

## SCI BDO

Société Civile Immobilière au capital de 100 €  
Siège social: 26B, rue des Alpes 68128 Village Neuf  
RCS MULHOUSE

Par acte SSP en date du 01 Juin 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :  
DENOMINATION SOCIALE : SCI DBO  
FORME : Société Civile Immobilière  
CAPITAL : 100 euros divisé en 100 parts sociales d'un euro, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires.  
SIEGE SOCIAL : 26B, rue des Alpes 68128 Village Neuf

**OBJET SOCIAL** : L'acquisition d'immeubles, l'administration, la rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis, terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voies d'acquisition, échange apport ou autrement ;  
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

**DURÉE** : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés  
**GERANCE** : Monsieur OZKAN Bulent né le 01/12/1973 à Erzurum (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 26 B rue des Alpes 68128 Village Neuf.  
**IMMATRICULATION** : au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

Dernier délai de réception des Annonces Légales  
**Mardi 16 h**  
Merci



SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI  
Notaires Associés  
7, Les Grands Prés  
Zone artisanale  
68370 ORBEY

## SAS ALEKO

Suivant acte reçu par Maître Eléna NAPOLI, de la SCP dénommée «Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» à la résidence d'ORBÉY (68370) 7, Les Grands Prés, le 31 mai 2024 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

**Objet** : activité de marchand de biens, savoir achat et revente de tous biens et droit mobiliers et immobiliers, avec ou sans travaux de construction/rénovation/restauration d'immeubles, l'activité de promotion immobilière et de lotisseur, la réalisation de tous travaux de rénovation/restauration/constructions sur des biens immobiliers appartenant au ou à la société.  
**Dénomination** : ALEKO  
**Siège social** : WIDENSOLEN (68320), 1 rue des Mûriers.

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
**Capital social** : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)  
**Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés** : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

**Président** : Monsieur Pierre Bektas MADAK, demeurant à WIDENSOLEN (68320) 1 rue des Mûriers.  
**Immatriculation** : RCS de COLMAR.  
**Conditions d'admission aux assemblées et conditions d'exercice droit de vote si pluralité d'associés** : Les associés sont convoqués par le président, à défaut, par le commissaire aux comptes. Décision ordinaire : majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés. Décision extraordinaire : majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.  
Pour avis  
Le notaire.



Maître Nicolas PRAT  
Notaire  
40 rue du Moenchsberg  
68100 MULHOUSE

## SCI LHN INVEST

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à MULHOUSE, 40, Rue du Moenchsberg, le 31 mai 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
**La société a pour objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**La dénomination sociale est** : SCI LHN INVEST. **Le siège social est fixé à** : SEWEN (68290, 10 rue Foerstel. La société est constituée pour une durée de 99 années. **Le capital social est fixé à la somme de** : CENT EUROS (100,00 EUR).  
**Cessions de parts entre vif** : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Cessions de parts par décès** : Tout ayant droit, héritier ou légataire doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévolutaires. **Le gérant de la société est** : Monsieur Thibaut LEHMANN demeurant à VERBIER (SUISSE) Chemin de Niforsis 10. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis et insertion,  
Me Nicolas PRAT, Notaire.

## V P C S

Société civile immobilière Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 36, Rue Raymond Poincaré, 68700 CERNAY

Forme sociale : Société civile immobilière.  
Dénomination sociale : V P C S  
Siège social : 36, Rue Raymond Poincaré, 68700 CERNAY

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à CERNAY (68700) 36 Rue Raymond Poincaré, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
Gérance : Monsieur Christophe SCHRAMM demeurant 34, Rue Principale, 68210 ETEIMBES.  
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par l'assemblée générale extraordinaire. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou à des ascendants ou descendants du cédant.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.  
Pour avis  
La Gérance

SCHWOB & ASSOCIES  
SOCIETE D'AVOCAT  
36 RUE PAUL CEZANNE  
68200 MULHOUSE

## ALSACE TECHLABS

Parc d'Activité Ulysse  
9 avenue d'Italie  
68110 ILLZACH  
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 mai 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ALSACE TECHLABS**  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : Parc d'Activité Ulysse - 9 avenue d'Italie - 68110 ILLZACH  
Objet social :  
La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- La fourniture de services et de conseil dans le domaine de la biotechnologie, du développement de la biotechnologie, de la recherche et du développement en cytogénétique, ainsi que dans le domaine de l'informatique, le développement de logiciel, le conseil en ressources humaines, la gestion et la stratégie de projet dans le domaine de l'informatique, le support et les services informatiques, l'externalisation et le traitement de la paie, et le conseil en nouvelles technologies, le recrutement de personnel spécialisé dans les nouvelles technologies,

- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1.000,-€  
Gérant : Monsieur Nagendra Srinivas KADALI, né le 16/07/1973 à AMALAPURAM (INDE), demeurant Nikolaistrasse 8 à D-92637 WEIDEN IN DER OBERP-FALZ (ALLEMAGNE).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.  
Pour avis  
Avocat associé

## MODIFICATION

## AMORE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Rue du Raisin 68610 LAUTENBACH  
912 087 475 RCS COLMAR

## Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 14/12/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

## PLATRIERIE DES TROIS FRONTIERES

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros  
Siège social : 19 rue des Frères Brehm 68730 BLOTZHEIM  
848 538 690 RCS MULHOUSE

## Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 15.12.2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

## MEZZALUNA EXPRESS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 Rue des Tilleuls 68

**MODIFICATION**

**LE CHE D'AFRO68**

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros  
Siège social : 6 rue des Tondeurs  
68100 MULHOUSE  
979 535 507 RCS MULHOUSE

**Modifications multiples**

Aux termes d'une délibération en date du 1er mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- \* de remplacer à compter du 1er mai 2024 la dénomination sociale LE CHE D'AFRO68 par AFRO 68 VIBES, de supprimer le nom commercial et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- \* de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Ancienne mention :  
- La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons non alcoolisées et/ou de boissons alcoolisées.  
- La préparation et la livraison de plats cuisinés à l'occasion d'événements organisés par des professionnels ou des particuliers.  
- L'organisation d'événements publics ou privés au sein des locaux de la société Nouvelle mention :  
- Exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons sous toutes ses formes, bar d'ambiance avec licence IV, café-concert, activités de débit de boissons sur place, café, diffusion de musique, organisation de soirées à thème avec piste de danse et petite restauration

POUR AVIS  
La Présidente

**REVI DESIGN**

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social : LUTTERBACH (68460)  
Route de Thann  
444 986 616 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.E. du 31 mai 2024 a décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée et d'adopter les statuts sous leur forme nouvelle, et de nommer en qualité de Président, la société JR DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée, au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à LUTTERBACH (68460) Cité de l'Habitat Route de Thann, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 981 266 430. En conséquence, le mandat de gérant de Madame Isabelle GAST a pris fin. Admission aux assemblées - Droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Clause relatives à l'agrément des cessionnaires d'actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable donné par décisions collective extraordinaire des associés.

Pour Avis, Le Président.

**IMS ELSASS**

S.A.R.L au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 rue du Schachen  
68890 MEYENHEIM  
922 093 349 RCS COLMAR

En date du 5 mai 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 3 200 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :  
Ancienne mention :  
Capital social : 1 000 €.  
Nouvelle mention :  
Capital social : 4 200 €.



**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**SCI ML RUE DE BALE**

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 13 rue de la Prairie  
68300 SAINT-LOUIS  
RCS MULHOUSE – 508 072 519

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une délibération en date du 27.05.2024, l'assemblée générale mixte a nommé Madame Zohra MAHIEDDINE demeurant 13 Rue de la Prairie – 68300 SAINT LOUIS, en qualité de gérante pour une durée indéterminée, et ce, à effet rétroactif au 05.03.2024, suite au décès de Monsieur Larbi MAHIEDDINE. Mention sera faite auprès du RCS de Mulhouse.



**FIDAL AVOCATS**  
La Jonxion  
1 avenue de la Gare TGV  
90400 MEROUX-MOVAL

**VLYM**

Société par actions simplifiée au capital de 290 000 euros  
Siège social : 15 rue de Huningue  
68870 BARTENHEIM  
947 252 615 RCS MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2024 a décidé de remplacer l'actuelle dénomination sociale de « VLYM » par celle de « PAINT 1 », et ce à effet de ce jour. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Dénomination sociale : Ancienne mention : VLYM Nouvelle mention : PAINT 1 Mention sera faite au RCS : MULHOUSE

Pour avis

**ALSACE AUTOS CONTROLE DE LA CROISIERE**

Société par actions simplifiée au capital de 38.125,00 €  
Siège social : 71 A Faubourg de Belfort  
68700 CERNAY  
RCS MULHOUSE 387 714 009

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2024, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat arrivé à échéance de Monsieur Philippe FRIES, commissaire aux comptes titulaire, ainsi que le mandat de Monsieur Philippe PFLIMLIN, commissaire aux comptes suppléant. La société n'entrant plus dans le champ de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce, il ne sera pas procédé à la nomination de nouveaux commissaires aux comptes. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,  
Le Président

**AT CYCLES 3 FRONTIÈRES**

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 Euros porté à 260.000 Euros  
2 RUE DE SEVILLE  
68300 SAINT-LOUIS  
RCS MULHOUSE 853 337 038

Par décisions en date du 27 Mars 2024, l'Associée Unique a décidé d'augmenter de capital d'une somme de 210.000 Euros, le portant ainsi 50.000 Euros à 260.000 Euros, par émission au pair sans prime d'émission de 210.000 actions nouvelles de 1 Euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées au moyen de versements par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société.

Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

Pour avis, la Présidence

**S'HUMPALOCH**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €  
21A rue de la Vallée  
68610 LAUTENBACH  
SCHWEIGHOUSE  
RCS COLMAR TJ 837 473 792

**Modification des dirigeants**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/04/2024 Monsieur Arnaud RIGONI demeurant 1 route de la Glashutte 68500 RIMBACH-PRES-GUEBWILLER a été nommé gérant associé de la société, en remplacement de Monsieur Guillaume HÜCKEL, gérant démissionnaire, à compter de l'assemblée.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de Colmar.

LA GERANCE.

**FINANCIERE LEXA**

Société Civile au capital de 10.000 Euros porté à 30.000 Euros  
4 Rue de l'Industrie  
68360 SOULTZ HAUT-RHIN  
RCS COLMAR 911 835 262

Aux termes d'une délibération en date du 27 Mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'augmenter de capital d'une somme de 20.000 Euros par apports en nature, le portant ainsi 10.000 Euros à 30.000 Euros, par voie de création de 20.000 parts sociales nouvelles de 1 Euro de nominal chacune, entièrement libérées, et attribuées en totalité à l'apporteur. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de COLMAR

Pour avis, la gérance

**FINANCIERE BENDELE**

Société Civile au capital de 889.400 Euros porté à 1.089.400 Euros  
4 Rue de la Demi-Lune  
68250 ROUFFACH  
RCS COLMAR 425 020 450

Aux termes d'une délibération en date du 27 Mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'augmenter de capital d'une somme de 200.000 Euros par apports en nature, le portant ainsi 889.400 Euros à 1.089.400 Euros, par voie de création de 2.000 parts sociales nouvelles de 100 Euros de nominal chacune, entièrement libérées, et attribuées en totalité à l'apporteur. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de COLMAR

Pour avis, la gérance

**DOLCEO.COM**

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €  
Siège social : 68420 HATTSTATT  
121, rue du Maréchal Leclerc  
479 702 607 RCS COLMAR

Par décision du 30 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer, en qualité de co-gérant, Madame Hélène WENDLING, née BRAESCH, demeurant 121 B, rue du Maréchal Leclerc à 68420 HATTSTATT, avec effet au même jour et ce, pour une durée indéterminée. Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

Pour avis



**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**SCI MLZ**

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 13 rue de la Prairie  
68300 SAINT-LOUIS  
RCS MULHOUSE – 501 607 980

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une délibération en date du 27.05.2024, l'assemblée générale mixte a nommé Madame Zohra MAHIEDDINE demeurant 13 Rue de la Prairie – 68300 SAINT LOUIS, en qualité de gérante pour une durée indéterminée, et ce, à effet rétroactif au 05.03.2024, suite au décès de Monsieur Larbi MAHIEDDINE. Mention sera faite auprès du RCS de Mulhouse.

**SELARL PHARMACIE DE LA CIGOGNE**

au capital de 102 €  
127 route d'Ingersheim  
68000 COLMAR  
RCS COLMAR 530 666 189

Aux termes du PV de l'AGO du 31.10.2023, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du Cabinet GROSS-HUGEL, Commissaire aux comptes titulaire qui est arrivé à expiration. Mention sera faite RCS COLMAR



**TRL PROMOTION**

Société par actions simplifiée au capital de 9 000 euros  
Siège social : 6 rue de Rougemont  
68200 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE 882 997 356

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS  
Le Président



**SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"**  
Notaires associés  
4 rue de Village-Neuf  
68330 HUNINGUE  
Tél. 03 89 69 13 54

**SCI LES LILAS**

Suivant acte reçu par Maître Alain WALD, notaire à HUNINGUE, le 31 mai 2024, la collectivité des associés de la société "SCI LES LILAS", société civile, ayant son siège à HEIMSBRUNN (68990), 37 rue de Belfort, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 351 544 317, a décidé le retrait de biens immobiliers de l'actif social et leur attribution en propriété à Monsieur Jean STRAUSS, associé, en contrepartie de l'annulation de 53 de ses parts, emportant la réduction du capital social, d'un montant de QUATRE CENT TROIS EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTIMES (403,99 €), par réduction du nombre des parts sociales de 100 à 47, le faisant passer de SEPT CENT SOIXANTE-DEUX EUROS (762,25 €) à TROIS CENT CINQUANTE-HUIT EUROS ET VINGT-SIX CENTIMES (358,26 €).

Les 47 parts, d'une valeur nominale de 7.622€ €, composant désormais le capital social, immédiatement renumérotées, sont réparties entre :  
- Monsieur Jean STRAUSS, titulaire de 46 parts numérotées 1 à 46 ;  
- Madame Edith STRAUSS née HIGELIN, titulaire de 1 part numérotée 47. Modifications seront faites au RCS de MULHOUSE.

Pour avis  
Le notaire

**E.S.P.I**

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 30 rue des Fleurs  
68520 BURNHAUPT LE BAS  
RCS MULHOUSE 824 104 152

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 30, rue des Fleurs, 68520 BURNHAUPT LE BAS au 13 rue de l'Industrie 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN à compter du 15 mai 2024 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

**ENTREPRISE BOETZLE SARL**

SARL au capital de 15.244,90 €  
41 grand rue  
68380 METZERAL  
SIRET 341 659 274 00037

**Avis de révocation d'un gérant**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 29 mai 2024, Monsieur Antoine STAPPER a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société ENTREPRISE BOETZLE SARL avec effet immédiat.

Pour avis  
La Gérance

**SNC CHEVIRON**

Société en nom collectif au capital de 325 000 euros  
Siège social : 72 rue de la République  
68500 GUEBWILLER  
820 151 462 RCS COLMAR

**Transfert du siège social**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 mai 2024 a décidé de transférer le siège social du 72 rue de la République 68500 GUEBWILLER au 3 Place de l'Hôtel de Ville – Résidence Le Florival - 68500 GUEBWILLER et ce à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.



**CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL ET DE GÉRANT**

Suivant acte reçu par Me Daniel LITZENBURGER notaire à GUEBWILLER le 12 avril 2024, enregistré au SIE Mulhouse le 6 mai 2024, référence 6804P61 2024 N 07932 le siège social de la SCI LWW, RCS MULHOUSE sous N° 511 772 410 est à compter du 12 avril 2024 au 8 allée des Magnolias 68800 THANN, et le gérant est à compter de la même date Monsieur Laurent WEBER demeurant 8 allée des Magnolias 68800 THANN.

Pour avis, le notaire.



**BODECHON DESIGN METAL & FLORAL**

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros  
Siège social : 26 rue de la Fontaine,  
68300 SAINT-LOUIS  
RCS MULHOUSE 851 721 753

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 26 rue de la Fontaine, 68300 SAINT-LOUIS au 29 rue du Général De Gaulle 68150 Ribeaucourt à compter du 01/01/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 851 721 753 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Colmar.

Président : Monsieur Jean-Luc BODECHON, demeurant 29 rue du Général De Gaulle, 68150 Ribeaucourt.

POUR AVIS  
Le Président

**SAS CCSD**

Capital : 1.000 €  
33 rue Principale  
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT  
RCS MULHOUSE 952 326 254

Par décision extraordinaire en date à BURNHAUPT-LE-HAUT du 4 juin 2024, il a été décidé d'augmenter le montant du capital social de 1.000.-€ à 201.000.-€ par voie d'émission de 200.000 actions nouvelles ayant chacune une valeur nominale de 1.-€.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au RCS de MULHOUSE.

**KAMASE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège Social : 5 Place de la République – 68870 BARTENHEIM  
RCS MULHOUSE 911 139 947

**Modification de l'objet social**

Aux termes des décisions de l'AGE en date du 15.04.2024, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter de cette date :

- « La vente de boissons alcoolisées de 3ème catégorie et non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter;
- L'exploitation d'une licence alcool de 3ème catégorie;
- Toute activité de restauration rapide à consommer sur place, à emporter ou en livraison ;
- L'organisation et la participation à tous types d'événements;
- La dispense de cours d'œnologie, de cours en connaissances sur le vin et ses techniques de dégustation,
- L'activité de dispensateur de formation professionnelle, de formation continue, l'activité de développement de compétences en formation continue et en formation en alternance (contrat d'apprentissage et contrat professionnel) telle que visée à l'article L. 6312-1, 4° et L.6231-5 du Code du travail, la création, l'organisation et la réalisation d'actions de formation par des séminaires, conférences et stages de prévention et d'adaptation, de promotion, d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances ;
- La sélection du personnel et notamment l'appel à des formateurs externes,
- L'accueil, l'information, l'orientation et l'évaluation en matière de formation professionnelle » Le reste de l'article demeure inchangé.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

**S & L PARTICIPATIONS**

S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 744 000 €  
Siège social : 15 rue Paul Lang  
68560 HIRSINGUE  
R.C.S. MULHOUSE 309 480 127

Aux termes d'une délibération en date à Hirsingue du 28 mars 2024, le Conseil de Surveillance a pris acte de l'expiration du mandat de M Marcel ROSBURGER de sa qualité de membre du Conseil de Surveillance et de Président, et décidé de nommer pour le remplacer en cette dernière qualité Mme Brigitte ROSBURGER, déjà membre du Conseil, pour la durée de son mandat.

Pour avis,  
Mme Martine MUTTERER,  
Présidente du Directoire.



**MALU**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19 mai 2024 de la société dénommée "MALU", société civile immobilière au capital de 2.450,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 479 944 357, ayant son siège à UFFHEIM (68510), 25, rue Bifang, les associés ont décidé la modification de l'objet social par la substitution, au paragraphe "ARTICLE 2 - OBJET" des statuts, au sein de la phrase du premier élément d'énumération dudit objet, des mots suivants : "de l'immeuble sis à 68870 BARTENHEIM, 9, rue Raymond Scholer," termes supprimés, par "de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet", termes substitués à ceux supprimés ; le surplus demeurant inchangé ; de telle sorte que l'objet social soit défini désormais en les termes ci-après littéralement transcrits :

" La société a pour objet - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet, - l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.- l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque. - toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire. - et, généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société."

Pour avis  
La Gérance.



**SELARL d'Avocats**  
inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

**LAVAGE DE LA CROISIERE**

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros  
Siège social : 68700 CERNAY  
Rue de Normandie  
Transféré : 68700 UFFHOLTZ  
50 c rue de Sultz  
789 270 907 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Par décisions unanimes en date du 16 mai 2024, les associés de la société LAVAGE DE LA CROISIERE ont décidé de transférer le siège social de 68700 CERNAY, Rue de Normandie à 68700 UFFHOLTZ, 50 c rue de Sultz, avec effet à compter du même jour et ont décidé de modifier la rédaction de l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

Pour avis et mention  
La Gérance

**SCI SARAH**

Société civile immobilière au capital de 10 000 euros  
Siège social : 68700 CERNAY  
113 Faubourg des Vosges  
491 137 220 RCS MULHOUSE

**Modification du capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08 décembre 2023 a décidé de réduire le capital social de 10 000 euros à 9 000 euros par voie de diminution du nombre de parts sociales existantes. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08 décembre 2023 a décidé de réduire le capital social de 10 000 euros à 9 000 euros par voie de diminution du nombre de parts sociales existantes. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE. Pour avis.

**HEGE SARL**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000,00 €  
Siège social : 68420 HATTSTATT  
121, rue du Maréchal Leclerc  
884 746 678 RCS COLMAR

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2024 a décidé de nommer, en qualité de co-gérant, Monsieur Norbert WENDLING, demeurant 121 B, rue du Maréchal Leclerc 68420 HATTSTATT, avec effet au même jour et ce, pour une durée indéterminée.

Mention en sera faite au RCS de COLMAR,

Pour avis

**RADIATION**

**ARCHI&DESIGN**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 24 Rue de Bâle  
68100 MULHOUSE  
Siège de liquidation : 24 Rue de Bâle  
68100 MULHOUSE  
909 294 548

**Dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur GRES Abdelhamid, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 24 Rue de Bâle 68100 MULHOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

**FIDAL AVOCATS**

**3 place du Capitaine Dreyfus**  
68007 Colmar cedex  
03 89 20 15 90

**CS FORME**

SARL société en liquidation  
Capital social : 5000 euros  
Siège social : 68000 COLMAR  
103 Route DE ROUFFACH  
524506755 RCS de Colmar

Aux termes d'une décision en date

**RADIATION**

**LE TRIANGLE**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 48 rue de Richwiller 68200 MULHOUSE  
834 111 650 RCS MULHOUSE

**Dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 30/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Laurent RAUTENBERG, demeurant 3 Rue du Rhin 68120 PFAS-TATT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 3 rue du Rhin 68120 PFAS-TATT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal Judiciaire de Mulhouse. Pour avis, Le Gérant

**SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, Notaires associés"**  
3 Porte du Miroir 68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 36 51 36  
thuety.herzog@68020.notaires.fr  
Successeurs de Maîtres GOETSCHY, BISCHOFF, JAEGER et WALTSMANN

**GFA SCHEIDECKER**

Groupement Foncier Agricole au capital de 477.200,00 € ayant son siège social à RIBEAUVILLE (68150) 31 Route de Guémars RCS COLMAR n°448253153

**Dissolution**

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du même jour du GFA SCHEIDECKER et la nomination de Mme Josiane SCHÜTTE demeurant à RIBEAUVILLE (68150), 3 rue des Tanneurs, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les pièces relatives à cette dissolution seront déposées au greffe du tribunal de COLMAR. Pour insertion, Pierre-Yves THUET

**MT MONTAGE**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 10 000 euros  
Siège : 4 Rue de Valdieu 68210 ELBACH  
Siège de liquidation : 4 Rue de Valdieu 68210 ELBACH  
B 505 064 550 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er Mars 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Emmanuel SCHACHERER, demeurant 4 Rue de Valdieu, 68210 ELBACH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 Rue de Valdieu, 68210 ELBACH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

**DENTAL ILLZACH**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
Au capital de 20 000 euros  
Siège social : 3 rue de Mulhouse Résidence Chevemy 68110 ILLZACH  
529 174 278 RCS MULHOUSE

**Dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 29 décembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Françoise LOTH, demeurant 3 rue de Mulhouse 68110 ILLZACH, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Cette nomination met fin à ses fonctions de gérante.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de Mulhouse 68110 ILLZACH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

**SCI UHLRICH**

Société civile en liquidation  
Au capital de 182.938,82 euros  
Siège social : 3 rue de Mignovillard 68130 WALHEIM  
402 980 023 RCS MULHOUSE

**Dissolution**

Le 3 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 mai 2024. Mme Geneviève ARNOULD demeurant 3 rue de Mignovillard 68310 WALHEIM, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 3 rue de Mignovillard 68310 WALHEIM. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

**VAL BIO ENERGIES**

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €  
Siège social : 6, Rue La Forge 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES  
951 324 995 RCS COLMAR

Aux termes des décisions en date du 28 février 2024, la société DPH, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social 7, Hergauchamps à 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR sous le numéro 917 533 234, a, en sa qualité d'associée unique de la société VAL BIO ENERGIES, prononcé la dissolution sans liquidation de ladite société dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil. Les créanciers de la société VAL BIO ENERGIES peuvent former opposition à la dissolution dans les TRENTE (30) jours de la présente publication devant la chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de COLMAR. Le dépôt légal sera effectué au greffe du RCS de COLMAR. Pour avis,

**CABINET DU DOCTEUR GAUTHIER HABERSTROH**

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Médecin  
Capital : 7.622,46 Euros  
Siège social : MULHOUSE (68100)  
14, Avenue de Lattre de Tassigny  
438 839 797 RCS MULHOUSE

**AVIS DE FUSION ET DISSOLUTION**

Le traité de fusion établi le 19 avril 2024 avec la société SPFPL GPH, Société de participations financières de profession libérale à responsabilité limitée de médecins spécialisés en dermatologie, au capital de 2.000 Euros, ayant son siège à MULHOUSE (68100) 514, avenue de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 818 212 128 (ci-après l'absorbée), comportant description des apports effectués par l'absorbée a été déposé au greffe du T.J de MULHOUSE le 22 avril 2024 et a fait l'objet d'une publication au BODACC le 02 mai 2024.

En application des dispositions de l'article L236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective de l'associé de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 02 juin 2024. La société SPFPL GPH, absorbée étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la société CABINET DU DOCTEUR GAUTHIER HABERSTROH SELARL absorbante, il n'a pas été procédé ni à l'échange de titres ni à une augmentation de capital et la société SPFPL GPH a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par l'absorbée depuis le 1er janvier 2024 et le 02 juin 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de l'absorbante et considérées comme accomplies par l'absorbante depuis le 1er janvier 2024. La société SPFPL GPH a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis Le Gérant

**PROCÉDURES COLLECTIVES**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE**

**N° RG 24/00041**

N° Portails DB2G-W-871-IYJ

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

La Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a par jugement en date du 27 mai 2024 :

- constaté l'état d'insolvabilité notoire et ouvert la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de Madame Anais, Laurence FREY épouse BOERLEN, demeurant 18 rue des Moulins - 68700 CERENAY, non inscrite au RCS, - fixé provisoirement la date d'insolvabilité notoire au 29 avril 2024, - désigné la SELARL MJ AIR à MULHOUSE en qualité de mandataire judiciaire. Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC la liste de leurs créances et les pièces justificatives. Mulhouse, le 27 mai 2024, Le Greffier

**DIVERS**

**Maître Nicolas PRAT**  
Notaire  
40 rue du Moenchsberg 68100 MULHOUSE

**Aménagement partiel de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, CRPCEN 68021, le 24 mai 2024, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par la suppression de la faculté d'acquisition ou d'attribution de certains biens dépendant de la succession du conjoint prédécédé. ENTRE: Monsieur Philippe BAUMERT, né à COLMAR (68000) le 21 novembre 1962, chauffeur routier et Madame Constance AMODIO, née à MULHOUSE (68100) le 8 avril 1963, en invalidité, demeurant ensemble à RIXHEIM (68170) 64 rue des Pierres. Mariés à la mairie de ESCHENTZWILLER (68440) le 28 juillet 2018 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Catherine MAUPOMÉ, notaire à MASEVAUX (68290), le 25 avril 2018. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le Notaire.

**SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI" Notaires associés**  
4 rue de Village-Neuf 68330 HUNINGUE  
Tél. 03 89 69 13 54

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe en date du 12 septembre 2010, Monsieur Thierry José ARANDA, né à HUNINGUE, le 11 septembre 1955, demeurant à HUNINGUE (68330), 9 rue des Trois Frontières, divorcé en premières noces de Madame Christine Barbara HAAS et époux en secondes noces de Madame Christine Simone Georgette MULLER, décédé à MULHOUSE (68100), le 04 avril 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Alain WALD, suivant procès-verbal en date du 28 mai 2024, dont une copie authentique a été déposée au greffe du tribunal judiciaire de MULHOUSE, le 30 mai 2024. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Alain WALD, Notaire à HUNINGUE, Notaire chargé du règlement de la succession. POUR AVIS Me Alain WALD, notaire.

**SCP Cédric HEINMANN et Eiena NAPOLI**  
Notaires Associés  
7, Les Grands Prés  
Zone artisanale  
68370 ORBEY

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Eléna NAPOLI, notaire associé à la résidence d'ORBEY (68370) 7, Les Grands Prés, CRPCEN 68009, le 22 mai 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec mise en communauté et attribution totale de la communauté au conjoint survivant entre Monsieur Alain PARMENTIER, et Madame Mireille MUNIER, demeurant ensemble à LABAROCHE (68910) 114 A Henzelle. Monsieur est né à COLMAR (68000) le 8 septembre 1952, Madame est née à COLMAR (68000) le 21 septembre 1959. Mariés à la mairie de LABAROCHE (68910) le 11 septembre 1981 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain RAABE, alors notaire à ORBEY (68370), le 26 août 1981. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Elena NAPOLI, notaire associée à ORBEY, à l'adresse susvisée. Pour insertion, Le notaire.

**Maître Arnaud OBRINGER**  
Notaire associé de la SCP « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »  
68210 DANNEMARIE  
15, rue de Bâle  
Tél. 03 89 08 08 48

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN notaire associé à DANNEMARIE le 19 février 2024 Monsieur Serge Christian Joseph LINDER et Madame Véronique Marie-Rose BOESS son épouse, demeurant à BOUXWILLER (68480) 13 rue des Vergers mariés à la mairie de ALTKIRCH (68130) le 3 juin 1994 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution totale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de MULHOUSE. Pour avis, Virginie KLEIN, notaire.

**CAVE DE RIBEAUVILLE**

2, route de Colmar – 68150 RIBEAUVILLE  
Société Coopérative Agricole à capital variable, agréée sous le n° 68-189  
RCS Colmar N° 77892936

**CONVOCAION**

Les Associés de la CAVE DE RIBEAUVILLE sont invités à prendre part à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Jeudi le 27 juin 2023 à 16h30 au siège de la Cave de Ribeauville.

- ORDRE DU JOUR  
1. Ouverture de la séance, constitution du bureau & constatation du quorum,  
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023,  
3. Rapport d'Activité du Conseil d'Administration de l'exercice 2023,  
4. Présentation du Bilan et du compte de résultat clos au 31/12/2023,  
5. Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial du Commissaire aux comptes,  
6. Approbation du bilan, du rapport du Conseil d'Administration et des conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux comptes,  
7. Quitus au Conseil d'Administration,  
8. Détermination des modalités de répartition des excédents,  
9. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,  
10. Fixation de l'allocation globale pour indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la coopérative allouée aux administrateurs,  
11. Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs visées au paragraphe 5 de l'article 22 des statuts.  
12. Constatation des variations du capital social,  
13. Pouvoirs pour formalités,  
14. Points divers.

Quinze jours avant l'assemblée Générale, les Sociétaires peuvent prendre connaissance, au siège de la Coopérative, sur rendez-vous, du bilan, des comptes de l'exercice 2023, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, du document visé à l'article L521-3-1 III du Code rural et de la pêche maritime.

Le Conseil d'Administration.

**Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER**  
Notaire  
76 Rue du 3ème Zouave BP 76  
68132 ALTKIRCH CEDEX  
Tél. : 03.89.40.97.11

**Changement de convention matrimoniale**

Suivant acte reçu par Me Arthur MANNENC, Notaire au sein de l'étude de Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire membre d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à ALTKIRCH (Haut-Rhin), 76 Rue du 3ème Zouave, le 30 mai 2024 ; M. Christian Pierre IFFNECKER et Mme Nathalie Fernande BEY, dt à STRUETH (68580), 3 rue des Fontaines. Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître FASSEL alors notaire à DANNEMARIE le 1er décembre 1989 préalable à leur union célébrée à la mairie de STRUETH (68580), le 3 février 1990, ont conservé pour l'avenir le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts mais ont modifié la convention matrimoniale de la manière suivante : attribution de la moitié de la communauté en pleine propriété à l'époux survivant et de l'autre moitié en pleine propriété aux héritiers de l'époux prédécédé.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à ALTKIRCH.

POUR AVIS Me Arthur MANNENC Notaire

**Olivier FRITSCH**  
Evelyne FRITSCH  
Notaires associés  
11 rue du Rhône - CS 61075  
68051 MULHOUSE Cedex 1

**Aménagement de régime matrimonial**

Avis est donné aux éventuels créanciers de Monsieur Dominique BESONNET, et Madame Valérie DEBELLI, demeurant ensemble à HOCHSTATT (68720) 22 rue des Cigognes, que suivant acte reçu par Maître Evelyne FRITSCH, notaire associé à MULHOUSE, le 26 avril 2024, ces derniers ont procédé, conformément à l'article 1397 du Code civil à un changement de leur régime matrimonial pour aménager leur régime matrimonial. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil, les oppositions s'il y a lieu, devront être réalisées dans les trois mois de la présente publication, dans les formes prévues par la loi, à MULHOUSE, en l'Etude de Maître Evelyne FRITSCH, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion. Le notaire.

**SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE BARON DE HOEN**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital de 7 800 Euros  
Siège social : 20, rue de Hoen 68980 BEBLENHEIM  
RCS COLMAR sous le numéro B 303 646 517 (75 B 69)

**Avis de convocation**

Les associés de la SICA – SARL BARON DE HOEN sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mardi 25 juin 2024 à 18 heures, à Beblenheim, 20 rue de Hoen pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance
  - Prorogation de la durée de la SICA
  - Pouvoirs pour les formalités
- Au cas où il ne vous serait pas possible d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, vous pouvez être représenté par toute personne de votre choix en utilisant le pouvoir ci-joint, après y avoir apposé la mention « bon pour pouvoir » suivie de votre signature. Vous pouvez également retourner à la SICA ce pouvoir en blanc, revêtu de la mention susvisée et de votre signature. La gérance l'attribuera dans ce cas à un associé présent.

La gérance

**Danièle BINGLER**  
Notaire  
21 RUE DE LA REPUBLIQUE  
68140 MUNSTER

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1  
Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 mai 2011, Mme Marie-Claire Louise KURATLI, en son vivant sans profession, demeurant à MUNSTER (68140) 14 rue Alfred Hartmann, née à COLMAR (68000), le 17 novembre 1932, veuve de M. André BRAESCH et non remariée, décédée à MUNSTER (68140) le 7 août 2016.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Danièle BINGLER, Notaire à 68140 MUNSTER, 21 rue de la République, le 13 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Danièle BINGLER, notaire à 68140 MUNSTER, référence CRPCEN : 68010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de COLMAR de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis Notaire

**SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER**  
Notaires Associés  
14 rue du Parc  
68310 WITTELSHEIM

**Changement de régime matrimonial**

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : Monsieur Pietro MANUZZI et son épouse Madame Rose-Marie Cécile HESSELER, demeurant ensemble à RIEDISHEIM (68400) 30 rue des Jonquilles. Monsieur est né à BITETTO (ITALIE) le 12 janvier 1949, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 22 mai 1953.

Mariés à la mairie de PRATELN (SUISSE) le 22 novembre 1991 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Paul PFEIFFER, alors notaire à MULHOUSE, le 14 novembre 1991.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution totale au conjoint survivant. Notaire rédacteur de l'acte : Maître Frédéric HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM (68310) 14, Rue du Parc. Date de l'acte : 21 mai 2024. Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Frédéric HASSLER, notaire à WITTELSHEIM.

Pour avis Me Frédéric HASSLER

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse :  
**annonce@phr.fr**

**SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER**  
Notaires associés  
23 rue du Périgord  
68270 WITTENHEIM

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Margaux SPIEDT, Notaire à WITTENHEIM (68270), 23, rue du Périgord, le 30 mai 2024, Monsieur Michel Jean-Marie POIXBLANC, retraité, et Madame Françoise Jeanne SALORD, retraitée, demeurant ensemble à BALDERSHEIM (68390) 10 rue de Franche Comté. Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 3 octobre 1948 et Madame est née à EL BIAR (ALGERIE) le 10 décembre 1951. Mariés à la mairie de WITTENHEIM (68270) le 20 février 1970 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Margaux SPIEDT, notaire à WITTENHEIM. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal Judiciaire. Pour avis et mention Me Margaux SPIEDT

**Maître Arnaud OBRINGER**  
Notaire associé de la SCP « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »  
68210 DANNEMARIE  
15, rue de Bâle  
Tél. 03 89 08 08 48

**Aménagement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN notaire associé à DANNEMARIE le 19 février 2024 Monsieur Christian MEYER et Madame Solange GAMBS son épouse, demeurant à SCHLIERBACH (68440) 8 rue des Aulnes mariés à la mairie de HASPELSCHIEDT le 11 juillet 1998 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bruno BELLOT alors notaire à PHALSBOURG (57370) le 12 juin 1998 entendent aménager pour l'avenir leur régime matrimonial en ajoutant à titre d'avantage matrimonial une clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant suivant acte reçu par moi le 19 février 2024.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de MULHOUSE. Pour avis, Virginie KLEIN, notaire.

**ASSOCIATIONS**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR**

**Registre des associations**

Il a été inscrit le 21/05/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR N° AMALIA : A2024COL000054 L'association: **Complètement Casher** Ayant son siège: 3 rue de la Cigogne 68000 COLMAR. Les statuts ont été adoptés le: 19/02/2024. L'association a pour objet: fourniture et distribution de produits alimentaires aux membres de la communauté israéliite de COLMAR ainsi qu'à toute personne non membre qui en ferait la demande. La direction se compose de: Président: M. SCHNERF Daniel. Secrétaire: M. WATTENBERG Avraham. Trésorière: Mme LEVY Esther

**TRIBUNAL DE PROXIMITE DE GUEBWILLER**

**Registre des associations**

Il a été inscrit le 03/06/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de GUEBWILLER N°AMALIA : A2024GUE000027 L'association: **ARC-en-Ciel** Ayant son siège: 17 rue de la Vallée 68570 SOULTZMATT. Les statuts ont été adoptés le: 27/04/2024. L'association a pour objet: Création les vendredis d'un espace de rencontre et de partage. La direction se compose de: Président: M. SCHAEGIS Pascal. Vice-Président: M. SCHAEGIS Patrice. Trésorière: Mme PASTUSZAK Corinne. Trésorière adjointe: Mme BOTTIN Aude. Secrétaire: M. JAY Daniel. Secrétaire adjointe: Mme LEBRIS Catherine

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR**

**Registre des associations**

Il a été inscrit le 03/06/2024 Au registre des associations de COLMAR N° AMALIA : A2024COL000057 L'association: **ASSEMBLEE CHRETIENNE de la VALLEE de MUNSTER (ACVM)** Ayant son siège : 10 rue Jean Matter 68140 MUNSTER. Les statuts ont été adoptés le : 10/12/2023. L'association a pour objet : L'exercice du culte public protestant évangélique. La direction se compose de : président : M. PAULUS Daniel. Secrétaire : Mme PAULUS Brigitte. Trésorière : Mme SCHAEFFER Annette

TRANSFORMATION

BEST OF SANTE

Anciennement dénommée BEST OF SANTE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros Ayant son siège social 15 avenue de Valparc 68440 HABSHEIM 495 343 659 RCS MULHOUSE

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 22 avril 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société est devenue BEST OF SANTE S.A.R.L. en lieu et place de BEST OF SANTE S.A.R.L. Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 15.000 Euros, divisé en 300 actions de 50 euros chacune. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Mathieu SCHWEITZER, demeurant 37 rue des Maquisards, 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM. **Président** : Mathieu SCHWEITZER, demeurant 37 rue des Maquisards, 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

MS FINANCES

Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros ayant son siège social 15 avenue de Valparc 68440 HABSHEIM 498 908 656 RCS MULHOUSE

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 13 mai 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 Euros, divisé en 100 actions. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Mathieu SCHWEITZER, demeurant 37 rue des Maquisards, 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM. **Président** : M. Mathieu SCHWEITZER, demeurant 37 rue des Maquisards 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

**KAMASE**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège Social : 5 Place de la République – 68870 BARTENHEIM  
RCS MULHOUSE 911 139 947

TRANSFORMATION

L'assemblée générale a, en date du 15.05.2024, décidé de transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du 15.05.2024. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :  
Capital  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros, entièrement libérées et de même catégorie.  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros, Il est divisé en 100 parts de 10 euros chacune, intégralement libérées.  
Forme  
Ancienne mention : Société par actions simplifiée  
Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée  
Administration  
Ancienne mention :  
Président : M. Sébastien CANUS demeurant 103 rue Wilson 68170 RIXHEIM  
Directeur Général : Mme Karine CANUS née TKACZUK demeurant 103 rue Wilson 68170 RIXHEIM.  
Nouvelle mention :  
Gérants : M. Sébastien CANUS demeurant 103 rue Wilson 68170 RIXHEIM  
Mme Karine CANUS née TKACZUK demeurant 103 rue Wilson 68170 RIXHEIM.  
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

VTS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
13 faubourg de Belfort  
68190 ENSISHEIM  
900 068 578 RCS COLMAR

En date du 27 mai 2024, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : **Président** : M. Steeve VETTER. Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par les cogérants suivants : M. Steeve VETTER et Mme Sabrina VETTER née TALERICO demeurant ensemble 13 rue des Coquelicots, 68740 RUSTENHART.

www.phr.fr/  
annonces-legales

**OCEA Société d'Avocats**  
Rachel BURGER, Avocat  
18, rue Métairei 68100 MULHOUSE  
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

PROTECHNIC

Société anonyme  
au capital de 5 043 900 €  
41 avenue Montaigne, 68700 CERNAY  
RCS MULHOUSE 945 450 559

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 30/04/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée avec effet au 01/04/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. L'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes : la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités, avec effet au 01/04/2024. Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. Emmanuel Roll, Président du conseil d'administration. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par M. Emmanuel Roll, **Président**. La société Bemis Associates France, SAS au capital de 23 463 571 €, ayant son siège social 41 avenue Montaigne à 68700 CERNAY, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 912 504 297, est nommée Directeur Général. Le Commissaire aux comptes est inchangé. **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. **Agrément** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

FONDS DE COMMERCE

**SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER**  
Notaires Associés  
14 rue du Parc  
68310 WITTELSHEIM

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric HASSLER, notaire à WITTELSHEIM en date du 17 mai 2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement de MULHOUSE le 30 mai 2024 - Réf. 6804P61 2024 N 08668, La Société dénommée DILODE, Société à responsabilité limitée au capital de 4.000,00 €, dont le siège est à MULHOUSE (68200), 139 rue de Belfort, identifiée au SIREN sous le numéro 803 206 010 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE, a vendu à La Société dénommée S.A.R.L. KHALFOUN LAZHAR, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à MULHOUSE (68200), 139 rue de Belfort, identifiée au SIREN sous le numéro 984 527 028 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

un fonds de commerce de bar, brasserie avec licence IV, PMU et Française des Jeux sis à MULHOUSE (68200), 139 rue de Belfort, connu sous le nom commercial "A LA CROIX BLANCHE", avec le matériel et les éléments incorporels y attachés, au prix de 110.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 60.000,00 €, au matériel pour 40.000,00 € et à la licence IV pour 10.000,00 €.

L'entrée en jouissance est fixée au 17 mai 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, par acte extrajudiciaire, à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière date des publications légales en l'office notarial de Maître HASSLER, notaires associés à WITTELSHEIM, 14 rue du Parc, où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion unique :  
Maître Frédéric HASSLER  
Notaire

**SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET**  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

Cession de fonds de commerce

Suivant acte par Me Jean-Louis COLLINET, notaire à RIEDISHEIM, le 31 mai 2024, Madame Sabrina GARCIA, demeurant à WITTELSHEIM (68310) 2 rue de la Lauter, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 539 882 159, a cédé à Monsieur Olivier BEAUNE, demeurant à SAUSHEIM (68390) 4 rue des Marguerites immatriculé au RCS de MULHOUSE sous le numéro 530 706 175, Son fonds de commerce de "tabac, presse, loterie, librairie, papeterie, vente de boissons à emporter" qu'elle exploitait à WITTELSHEIM (68310) 12 rue de Mulhouse sous l'enseigne "TABAC DU CENTRE". Cette vente a été consentie au prix de 285.000,00 euros, avec entrée en jouissance au 31 mai 2024. Les oppositions et la correspondance, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Jean-Louis COLLINET, notaire à RIEDISHEIM.

OS QUATRO CANTOS

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1 000 euros  
1 rue des Romains  
68510 SIERENTZ  
927 625 509 RCS MULHOUSE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP du 30/04/2024, enregistré le 21/05/2024, au SIE de Mulhouse, Dossier 2024 00016188 Référence 6804P61 2024 A 01441, **ESPACE NATURE**, SàRL au capital de 15 000 euros, dont le siège social est 1 rue des Romains 68510 SIERENTZ, immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 491 052 155, a cédé à **OS QUATRO CANTOS**, SàRL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1 rue des Romains 68510 SIERENTZ, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 927 625 509, son fonds de commerce de vente au détail de marchandises de toute nature alimentaire ou non qu'il exploitait à 1 rue des Romains 68510 SIERENTZ sous l'enseigne **ESPACE NATURE**. Cette vente a été consentie au prix de 25000 euros, avec entrée en jouissance au 01/05/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de SCP Isabelle JOCQUEL-Aymeric MERIOT en qualité de Commissaires de Justice, 1 rue du Docteur Bronner 67601 SELESTAT, et pour la réception des oppositions, à l'adresse du séquestre 1 rue du Docteur Bronner 67601 SELESTAT.

Avis de mise en location-gérance

Par acte sous seing privé du 27 Mai 2024, la Société ALCOBA DISTRIBUTION, Société par actions simplifiée au capital de 2.448.000 Euros, dont le siège est à SAINT-LOUIS (68300) – 1, rue de Séville, a donné en location-gérance à la Société SAS BELMONT, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) – 14, rue Frédéric Japy, la branche de fonds de commerce de « station service », exploité à SAINT LOUIS (68300) – 1, rue de Séville, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 388 344 814 R.C.S MULHOUSE, à compter du 28 Mai 2024 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Pour avis

**SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG,**  
Notaires associés"  
3 Porte du Miroir  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 36 51 36  
thuet.herzog@68020.notaires.fr  
Successeurs de Maîtres GOETSCHY, BISCHOFF, JAEGER et WALTMANN

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Yves THUET, Notaire à MULHOUSE, 3 Porte du Miroir, le 31 mai 2024, la Société "LESTER", SAS au capital de 250.000,00 €, avec siège à RIBEAUVILLE (68150), 8 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de COLMAR sous n° 341066033, a vendu à : la Société "AKCH", SARL au capital de 4.000,00 €, avec nouveau siège à RIBEAUVILLE (68150), 8 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de COLMAR sous n° 900050444, le fonds de commerce de restaurant, débit de boissons, traiteur sis à RIBEAUVILLE (68150), 8 Avenue du Général de Gaulle, lui appartenant, connu sous le nom commercial AUBERGE AU ZAHNACKER, pour lequel elle est immatriculée au RCS de COLMAR - n° SIRET 341 066 033 00018, moyennant le prix de 400.000,00 € s'appliquant :  
- aux éléments incorporels pour 220.000,00 €  
- aux éléments corporels pour 180.000,00 €  
Le transfert de propriété a été fixé au 31 mai 2024 et l'entrée en jouissance rétroactivement au 25 mai 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, auprès de la société LESTER dans son autre établissement "AU CHEVAL NOIR" à RIBEAUVILLE (68150) 2 Avenue du Général de Gaulle où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Pierre-Yves THUET.

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES**

DANS **PHR VOTRE HEBDO RURAL**

**DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : annonce@phr.fr**

**ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE**

✓ **DEVIS EN TEMPS RÉEL**

✓ **ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES**

**RENDEZ-VOUS SUR : WWW.PHR.FR**

# Vous êtes abonné(e) au PHR ?

Vous avez accès à notre site **www.phr.fr** pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...

## Les 5 étapes pour se connecter :

- 1 Retrouvez vos identifiants sur l'emballage de votre journal. Numéro d'abonné (4 caractères) : **XXXX**  
Nom : **DUMONT GEORGES**
- 2 Sur notre site **www.phr.fr** Cliquez sur «Connexion», puis sur «Pas encore de compte ?».
- 3 Renseignez les champs demandés et cliquez sur «identifiez-vous».
- 4 Vous recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les spams).
- 5 Vous pouvez modifier votre mot de passe pour vous connecter plus facilement.